

# NANÇAY

Lettre d'information février 2021

## LE MOT DU MAIRE

Voilà près d'un an que nous vivons avec la Covid-19, j'ai eu l'occasion de m'adresser à vous sur le sujet, vous demandant de respecter les gestes barrières et les consignes gouvernementales. Malgré de nombreuses incertitudes et d'interrogations sur la fin de cette pandémie, des lueurs d'espoir apparaissent depuis janvier 2021 avec la possibilité de vaccinations des personnes de plus de 75 ans.

### VACCINATION

Nous n'avons pas ménagé nos efforts et grâce à l'implication et à la détermination des Docteurs Schiller un centre de vaccination provisoire a pu être ouvert le dimanche 14 Février 2021 à la salle des fêtes de Neuvy-sur-Barangeon 25 personnes de Nançay ont été vaccinées. Merci au corps médical du secteur, aux bénévoles qui ont encadré nos aînés de Nançay, Neuvy, Vouzeron, Saint-Laurent, et Presly. Des créneaux supplémentaires ont été réservés pour une vingtaine de personnes sur le centre de Vierzon. Tout le monde ne peut-être vacciné en même temps, nous faisons le maximum pour faire ouvrir d'autres créneaux, je vous tiendrai informé de toute évolution.

Continuez à appeler les numéros suivants, afin de vous inscrire pour un rendez-vous. Soyez patient.

- 0 805 021 400
- 0 800 009 110

Internet : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

Nous vaincrons ensemble ce virus. En se protégeant, nous protégeons les autres.

### DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec le changement de Communauté de Communes, la société Suez ramasse les bacs tous les vendredis à partir de midi, écarts compris (mettez-bien en évidence vos bacs).

Après négociations avec notre ancienne communauté de communes VSB, la déchetterie de Neuvy-sur-Barangeon reste ouverte à tous les habitants et artisans de Nançay (horaires inchangés).

### REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous recevrez désormais une facture de la communauté de communes Sauldre et Sologne deux fois par an (juin et décembre).

-Tarifs annuels :

- Résidences principales.
  - 1 personne : 157 €
  - 2 personnes : 176 €
  - 3 et 4 personnes : 208 €
  - 5 personnes et + : 239 €
- Résidences secondaires : Tarif unique 173 €
- Pour les Hôtels restaurants, chambres d'hôtes, gîtes, artisans, entreprises merci de vous rapprocher des services de la mairie.
- Pour les personnes n'ayant pas redonné leur fiche de renseignements concernant les ordures ménagères, merci de la remplir et de la rapporter à la Mairie dans les plus brefs délais.

## IMPORTANT

La taxe d'ordures ménagères ne sera pas due et sera donc retirée des avis de la taxe foncière à partir de cette année (2021). Si vous êtes prélevés mensuellement vous pouvez faire modifier vos prélèvements de taxe foncière auprès des services des impôts sur le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr). Si vous n'effectuez aucune démarche le trop-perçu vous sera remboursé automatiquement à l'automne.

## INTERCOMMUNALITÉ

Le 1<sup>er</sup> Mars 2021 aura lieu l'installation des 36 Conseillers Communautaires de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne. Deux sièges sont attribués à la Commune de Nançay.

## ÉCOLES

Suite à la nouvelle carte scolaire, Nançay garde ses 2 classes, malheureusement Neuvy-sur-Barangeon devrait avoir une suppression de classe.

Nous avons décidé, d'un commun accord, avec Neuvy de continuer le regroupement pédagogique intercommunal (R.P.I.) et de valider la semaine de 4 jours.

## Bois

Les personnes désirant du bois de chauffage, soit coupé ou en affouage : s'inscrire auprès de Messieurs Bailly ou Delalande.

## BREVES

- **Le centre de Loisirs** de Vouzeron est ouvert aux enfants de Nançay.
- **Orange** continue à communiquer à ceux qui voudraient se connecter à la fibre qu'ils ne sont pas éligibles. Il serait plus exact d'expliquer qu'Orange n'a pas encore décidé de présenter ce service à Nançay. D'autres opérateurs sont en mesure de vous servir dès maintenant.
- **Le bureau de tourisme** de Nançay dont la gestion est reprise par Sauldre et Sologne sera ouvert, tous les jours, de début avril jusqu'en novembre. V.S.B. procède actuellement au déménagement.
- **Le camping** : des dossiers de candidatures intéressantes sont à l'étude.
- **La nouvelle station d'épuration** est actuellement en service pour essais.
- **Des coupes de bois de sécurité** ont été faites, de nouvelles plantations seront effectuées à l'automne prochain.
- **Une réunion** est organisée fin février avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP) afin de négocier la soule de sortie de VSB.
- **Un numéro spécial** du « Mot du Maire » sur le budget 2021 vous sera distribué en avril 2021.
- **Le hangar des services techniques** est en cours de montage par les employés communaux.



*Le contexte difficile ne nous a pas empêché de continuer à travailler pour le bien-être de notre commune et son avenir. Je tiens à remercier, toujours et encore, toutes celles et ceux qui participent activement à cet objectif. Je suis confiant pour notre avenir et je reste à l'écoute de tous les habitants de notre village.*  
*Alain Urbain*

Pour nous joindre : - Téléphone : 02.48.51.81.35

Mail : [mairiedenancay@wanadoo.fr](mailto:mairiedenancay@wanadoo.fr) - Site internet : [www.nancay-sologne.fr](http://www.nancay-sologne.fr) - FaceBook : nancayvillagedesologne